



Lettre du Maire et des Elus

Septembre - Octobre 2023

Gagnac sur Cère

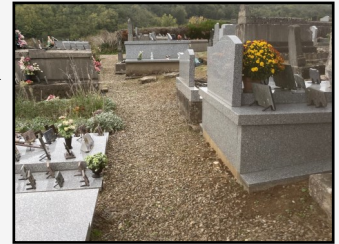
Madame; Monsieur,

Nous sommes heureux de vous donner, par cette lettre, quelques nouvelles de notre commune.

Le cimetière - Deux journées Citoyennes

Le cimetière est un bien commun partagé par toutes et tous, un lieu de recueillement où ressurgissent les souvenirs et où s'installe la mélancolie. Interpellé par certains habitants de la commune sur l'état de ce dernier, nous organisons à nouveau deux jours de nettoyage les **Samedi 30 septembre et dimanche 1 octobre de 8h à 12h**.

Pour que ces journées soient couronnées de succès et dans un souci d'efficacité, nous devons pouvoir être nombreuses et nombreux. Nous comptons donc sur votre civisme et votre envie de passer deux matinées conviviales et utiles à tout-es. L'an dernier, nous avons avec quelques bénévoles, nettoyé complètement le cimetière et le résultat avait été remarquable (cf. photo)



Merci de bien vouloir d'ores et déjà vous inscrire à la mairie de la commune au 05 65 38 50 29 durant les heures d'ouverture

L'aire de jeux de la commune

De nombreux travaux d'amélioration et d'embellissement ont eu lieu ces dernières semaines.

Ceux-ci sont menés avec beaucoup de savoir-faire et d'application par les agents communaux, nous continuons à œuvrer pour que cet espace soit utilisé par tout-es, petits et grands. Le terrain de pétanque a été agrandi et est désormais éclairé jusque tard, ce qui permet à plusieurs équipes de jouer jusqu'à la nuit. Les tables de pique-nique ont été restaurées par les agents qui prennent aussi un soin particulier à nettoyer régulièrement l'aire de jeux. Le sapin prend de l'ampleur et se renforce grâce aux bons soins apportés et sera plus opérationnel pour les illuminations de fin d'année.



Assainissement à Tourte et à Lavergne

Les travaux ont débuté comme prévu en avril dernier mais en raison de problèmes techniques, ont été stoppés pour un temps et reprendront leur cours en septembre. L'assainissement de ce secteur sera ainsi opérationnel dans les semaines qui suivront.

Le fleurissement de la commune

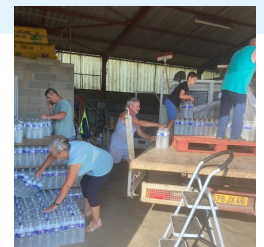
Les élus—jardiniers sont toujours à l'œuvre pour entretenir, arroser dès le petit matin les différentes plantations. Une ancienne barque a été récupérée et restaurée par les agents municipaux ; celle-ci a été installée à l'entrée du Port (en venant de Laval de Cère) et les jardiniers ont complété le travail en installant des plantes fleuries.

Nous pouvons féliciter le travail accompli sur l'ensemble de la commune.

Il est essentiel dans le contexte du dérèglement climatique d'être économe en eau. Aussi, nous allons récupérer l'eau de pluie des bâtiments techniques et installer un réservoir de 5000 litres. L'eau ainsi recueillie permettra l'arrosage des fleurs sur toute la commune. Les élus référents, Lucette et Francis Van Gasse, ont aménagé une remorque afin de pouvoir faire le tour de la commune pour l'arrosage des bacs fleuris.

Nous avons dû gérer en urgence mardi 15 août les problèmes du réseau d'eau potable qui est devenue impropre à la consommation suite aux forts orages qui ont sévi à Gagnac dans la nuit du lundi 14

Des inondations ont dû perturber la source de Falcimagne en apportant des boues intenses sur le secteur ; une grosse difficulté est venue se rajouter à notre problème puisque le réseau téléphonique était en panne. Une commande de palettes d'eau a pu être mise en place dès le mardi 15 au matin et depuis des élus et des bénévoles s'activent à les distribuer jusqu'à nouvel ordre





Les travaux sur la commune

Les différents chantiers sur la commune en cours ou réalisés :

- L'abri bus de la zone des Fonzals : une demande de subvention a été effectuée et acceptée par le Département du Lot dans le cadre des amendes de police. Les travaux débuteront aux alentours de la rentrée de septembre
- La maison de la place : les dossiers de subvention ont été établis avant travaux ; ceux-ci seront lancés par l'architecte dès que possible.
- L'entretien du réseau d'eau et les nombreuses préconisations de l'ARS –Agence Régionale de Santé– seront retenues afin que nous nous mettions aux normes en fonction des réglementations en vigueur.
- Le chemin communal (110) longeant la Cère ; l'érosion du chemin nous impose à le restaurer au plus tôt
- La chapelle de la Bessonnie : les travaux du clocher sont finis, restent les finitions avant l'inauguration en octobre prochain
- L'église : une étude très complète a été présentée par l'architecte à l'équipe municipale. Compte tenu de l'ampleur de l'ouvrage pour sauvegarder l'édifice, des décisions prioritaires seront prises par les élus.



La Crèche

L'association Jo-Anna dispose d'un personnel qui exerce actuellement à la crèche de Gagnac. Cette équipe et les petits se déplaceront, dès la fin août, sur la nouvelle crèche de Bretenoux inaugurée le 27 juillet dernier par le Président et les élus de Cauvaldor.

Ce transfert de l'équipe et des enfants permettra à la crèche de Gagnac de faire peau neuve et d'accueillir une nouvelle équipe encadrante et d'autres enfants après des travaux de réhabilitation et de restructuration des bâtiments de Gagnac

Nous n'aurons plus et nous les regretterons, pendant un temps, la présence des enfants sur la commune.



Rappel

Les lavages de véhicules ne sont autorisés que dans les sites prévus par des professionnels (par ailleurs l'eau est recyclée et traitée dans des stations adéquates) ; ces lavages sont formellement interdits dans les espaces privés (jardins, parcs, garages...) pour des raisons évidentes de pollution de l'environnement ; en effet les produits utilisés sont rejetés directement dans l'environnement et partent vers nos rivières.

Nous vous demandons donc de respecter ces règles qui sont également importantes pour notre consommation d'eau en cas de restriction d'eau pendant nos périodes estivales.

Les prochaines manifestations

Le dimanche 24 septembre : **Elections sénatoriales** à Cahors (Grands électeurs)

Le samedi 30 septembre et le dimanche 1er octobre : **Matinées citoyennes** pour l'entretien du cimetière organisée par le conseil municipal

Le Samedi 7 octobre : **Inauguration de la Chapelle** de la Bessonnie (Fin de matinée)

Le jeudi 26 octobre : **Journée enfants - Découverte de la flore sauvage comestible** organisé par le CEP, en partenariat avec le centre social Robert Doisneau et le Velotonome.

Mairie de Gagnac sur Cère

4 place de l'église 46130 Gagnac sur Cère

tél: 05.65.38.50.29

Horaires d'ouverture : lundi : 10h-13h / 16h-18h mardi - jeudi - vendredi : 16h-18h